

**2 novembre 1972, Québec**

**Conférence de presse à la suite de Pierre-Elliott Trudeau à l'élection fédérale**

M. BOURASSA: À la suite de l'élection du parti libéral, de M. Trudeau et de son gouvernement, je suis à votre disposition pour répondre aux questions. Très brièvement je puis dire que, de toute manière, que le gouvernement à Ottawa soit libéral ou conservateur, socialiste ou créditiste, il est évident que les positions du gouvernement du Québec ne changent pas, comme elles n'ont pas changé depuis un très grand nombre d'années. On peut tirer quelques leçons du dernier scrutin et je serai à votre disposition après pour répondre aux questions.

On peut d'abord dire qu'il est évident qu'à la suite du scrutin, il y a des caractéristiques différentes entre les régions du Canada et que le fait qu'il y ait ces régions avec toutes ces caractéristiques qui peuvent diverger d'une région à l'autre, est un argument pour un fédéralisme décentralisé. Deuxièmement, on peut certainement dire que les priorités actuellement chez l'ensemble des citoyens du Canada, au Québec comme dans toutes les régions, ont encore trait aux questions économiques et troisièmement, on doit constater que le Québec demeure le point d'appui du Canada français; c'est une position permanente, si on peut dire, du gouvernement du Québec, que le dynamisme de la culture française trouve sa force la plus grande avec le gouvernement du Québec, avec l'action du gouvernement du Québec, puisque nous sommes le seul gouvernement francophone en Amérique du Nord. Oui, M. Smith?

M. SMITH: M. Bourassa, on a fait allusion depuis la présentation des résultats de la campagne à la montée de ce qu'on a appelé à Ottawa ! « The French Power », la montée du « Province Power », je voudrais savoir justement la force des provinces. Dans quelle optique, maintenant, situer la rencontre prévue prochainement avec M. Davis?

M. BOURASSA: Ce n'est pas la première fois que je rencontre M. Davis. Je l'ai rencontré à plusieurs reprises, nous avons des intérêts communs de plus en plus avec plusieurs gouvernements provinciaux, d'ailleurs ceci s'est révélé d'une façon particulièrement probante à la conférence d'Halifax et je pense qu'avec M. Davis, nous pourrions discuter des problèmes qui intéressent les deux provinces, comme la question du partage fiscal; c'est une priorité, cela a toujours été une priorité pour le gouvernement du Québec et on connaît les problèmes financiers de M. Davis, on connaît les hausses de taxe qu'il a dû lui-même imposer au cours du dernier budget, donc on peut certainement discuter avec profit ensemble.

M. SMITH: M. Bourassa, les dossiers qu'on avait élaborés à Halifax ne semblent pas tellement évoluer, parce qu'il y avait justement la fameuse campagne électorale au niveau fédéral. De quelle façon, maintenant, au niveau des communications et au niveau des affaires urbaines et de tous les dossiers qui avaient été soulevés à ce moment-là, entendez-vous personnellement réagir? Est-ce que vous allez attendre qu'il y ait...

M. BOURASSA : Le niveau des communications, vous avez, à Québec, une conférence des ministres des Communications, je crois le 21 novembre. J'aurai l'occasion, à ce moment-là, de rencontrer les différents ministres des Communications, de même que M. l'Allier, ministre

des Communications. Je pense que la conférence d'Halifax s'est tenue il y a quelques mois et quelques semaines après la conférence d'Halifax, vous avez eu immédiatement l'élection fédérale qui a été déclenchée. Donc, il n'est pas particulièrement étonnant qu'il n'y ait pas eu de progrès dans ses dossiers.

M. PELLETIER: Je m'excuse, il y a deux ou trois personnes qui ont demandé la parole. Vous me permettrez d'agir comme modérateur. M. Bourassa, dans sa déclaration préliminaire tout à l'heure, a émis une déclaration qui me paraît fondamentale, vous en jugerez en tous les cas. C'est que le scrutin de lundi dernier représente, aux yeux du chef de l'État québécois, un argument pour le fédéralisme décentralisé. Est-ce que ça veut dire une nouvelle approche pour le Québec versus le fédéral?

M. BOURASSA: Ce n'est pas nouveau. La position du Québec là-dessus, je l'ai énoncée à l'ouverture de la conférence de Victoria, je l'ai énoncée à de très nombreuses reprises par la suite à différentes conférences fédérales-provinciales. Le fédéralisme décentralisé, et l'élection d'il y a quelques jours le démontre d'une façon éclatante, est d'autant plus nécessaire quand on voit la diversité des intérêts régionaux. Il y a certaines choses qui sont communes à tout le monde au Canada, comme je l'ai dit tantôt et c'est pour ça que j'en ai fait une autre des leçons du dernier scrutin fédéral. Le fait que les priorités des Canadiens ont trait essentiellement à des questions économiques il reste quand même que la diversité des régions est un argument de poids et ceci a été démontré pour un fédéralisme décentralisé, c'est-à-dire un partage des pouvoirs qui respecte les besoins des provinces.

M. D'ANJOU: M. Bourassa, croyez-vous que vous auriez été dans une meilleure position de négociation avec Ottawa face à un gouvernement conservateur?

M. BOURASSA: C'est une question qui, pour les mois qui viennent à tout le moins, est hypothétique et c'est assez difficile pour moi de dire à l'avance quel aurait été le pouvoir de négociation relatif du gouvernement du Québec par rapport à un gouvernement fédéral, un gouvernement conservateur ou même un autre gouvernement, un gouvernement de coalition, je ne sais pas. Ce que je dis, c'est que les positions du Québec ne changent pas, quelle que soit la couleur des gouvernements et ne changeront pas quelle que soit la couleur des gouvernements parce que ça répond à des besoins fondamentaux de la population.

M. PAINCHAUD: Est-ce que vous croyez qu'il est plus facile, à ce moment-là, de négocier avec un gouvernement Trudeau que de négocier avec un gouvernement Stanfield?

M. BOURASSA: Je n'ai pas eu à négocier avec un gouvernement Stanfield puisque, depuis mon élection, c'est M. Trudeau qui est au pouvoir. Je ne peux pas vous dire actuellement si ce serait plus facile de négocier avec un autre gouvernement.

M. SAINT-LOUIS: Une question supplémentaire, M. le premier ministre. Vous dites que vous n'avez jamais négocié avec le gouvernement Stanfield, mais est-ce que vous croyez que l'arrogance du premier ministre fédéral, M. Trudeau, y était pour quelque chose dans les défaites, je ne trouve pas le terme exact, que le Québec a subies face à ses revendications dans le domaine social, dans le domaine des communications, le centre de la main-d'œuvre etc?

M. BOURASSA: Si on veut examiner le bilan des relations fédérales-provinciales, il est évident que dans certains secteurs les réussites du Québec ont été assez minces. Mais même dans le domaine de la politique sociale on a fait des propositions où il y a eu des réponses qui sont venues du gouvernement fédéral, qui tenaient compte largement du point de vue du Québec.

Par la suite il y a eu d'autres facteurs qui ont été des nouveaux éléments de la situation et qui ont modifié l'attitude du Québec. Dans le cas des communications on se souvient quand même de l'arrêté en conseil fédéral qui, disons, dans le domaine éducatif, la télévision éducative, constituait un déblocage. On ne peut pas dire que le bilan est à ce point mauvais dans le domaine financier économique. Il y a quand même des choses dans le domaine de la réforme fiscale où les représentations du gouvernement ont été acceptées. Alors, je pense qu'il faut d'abord examiner le mérite du dossier... Vous donnez votre interprétation personnelle sur le style du gouvernement ou le chef du gouvernement mais je pense que ce qui compte c'est la valeur et le bien-fondé des dossiers du gouvernement québécois.

M. SAINT-LOUIS: Une question supplémentaire sur les Affaires sociales, M. Pelletier si vous me le permettez? Est-ce que le gouvernement Bourassa a l'intention de déposer son projet de loi sur les Affaires sociales avec ce qui s'est passé, l'égalité des partis au fédéral, 109 à 109? Est-ce que vous avez tout de même l'intention de présenter votre loi ou si vous entendez consulter à nouveau le gouvernement Trudeau avant de déposer votre projet de loi?

M. BOURASSA: La législation du gouvernement du Québec est reliée, comme vous le savez, à la législation du gouvernement fédéral, laquelle n'a pas été adoptée par le dernier parlement. Or, à ma connaissance, je n'ai pas entendu parler que le gouvernement fédéral avait l'intention, à la prochaine session, de déposer de nouveau ce projet de loi. Alors, je ne vois pas en quoi j'aurai à me prononcer immédiatement sur l'attitude du gouvernement du Québec vis-à-vis des allocations familiales.

M. SAINT-LOUIS: Cela veut dire que le Québécois pourrait attendre deux ou trois ans avant que le Québec adopte une loi là-dessus.

M. BOURASSA: Dans le contexte...

M. SAINT-LOUIS: Dépendant du contexte fédéral.

M. BOURASSA: Vous savez, M. Saint-Louis, que si la législation fédérale avait été adoptée à la fin de juin, c'est-à-dire, s'il n'y avait pas eu l'opposition d'un député conservateur, M. Hellyer, le gouvernement aurait eu à prendre position. Comme il n'y a pas eu de loi qui a été adoptée à cause de l'opposition d'un député conservateur, ceci n'oblige pas le gouvernement du Québec à se prononcer immédiatement puisque les deux législations sont reliées.

M. PELLETIER: La parole est à M. McPherson.

M. MCPHERSON: M. Bourassa, beaucoup de commentateurs, soit au Québec, soit au Canada anglais, soit même aux États-Unis, ont interprété les votes anti-Trudeau dans le Canada anglais comme étant un « backlash », une espèce de réaction contre la politique du

bilinguisme, le « French Power » à Ottawa, le pouvoir des représentants québécois francophones à Ottawa et contre les politiques surtout de M. Marchand, dans le domaine de l'expansion économique régionale. J'aimerais savoir, d'abord si vous partagez ses opinions.

M. BOURASSA: Pour ce qui a trait aux politiques économiques, je vois difficilement une réaction très forte contre les politiques économiques de M. Marchand, si on veut examiner cela en termes concrets. Parce que, dans l'autre question, c'est assez difficile à évaluer forcément parce qu'il y a tellement de facteurs qui peuvent justifier et expliquer la défaite d'un gouvernement. Mais dans le cas de M. Marchand, il y a un parti qui a fait presque toute sa campagne uniquement sur la question des subventions au secteur privé et je ne crois pas que ce parti ait augmenté tellement substantiellement son pourcentage de votes. Je pense que le Nouveau parti démocratique a obtenu 18 % par rapport à 17 % si je suis dans l'erreur, vous pouvez me corriger mais on ne peut pas dire que l'augmentation a été significative pour ce qui a trait à la politique économique du gouvernement sur la question des subventions au secteur privé. Sur la question de la politique du gouvernement pour combattre le chômage, tout le monde va admettre que le chômage étant à un niveau relativement élevé, les chiffres du chômage qui sont sortis au milieu d'octobre n'étaient pas tellement encourageants de même que les chiffres sur l'inflation. Donc, on peut conclure, étant donné l'intérêt primordial des Canadiens sur ces questions économiques, que ceci a pu être un facteur dans le recul du parti libéral.

Pour les questions de langue, on peut conclure avec assez de certitude pour la région de la capitale nationale mais dans le reste du Canada, je crois qu'il est beaucoup plus difficile de conclure que c'est un vote contre les politiques linguistiques du gouvernement, que ce facteur a été déterminant. On est réduit à des hypothèses, forcément, n'ayant pas participé à la campagne: Étant limité, à des activités au sein même du Québec, il est très difficile pour moi de me prononcer sur l'action des électeurs à l'extérieur du Québec. À l'intérieur du Québec, vous connaissez les résultats.

M. MCPHERSON : Ces mêmes commentateurs prétendent que le Québec est plus isolé que jamais à l'intérieur de la confédération canadienne. Partagez-vous cette opinion?

M. BOURASSA: Vous voulez dire isolé jusqu'à quel point?

M. MCPHERSON: Dans le sens que ...

M. BOURASSA: Je ne me suis pas senti du tout isolé à Halifax à la dernière conférence des premiers ministres.

M. MCPHERSON: Non, mais cela, c'était avant les élections fédérales. On se retrouve maintenant avec une situation où il y a un parti, soit le: Parti libéral du Canada, qui est très fort dans la province de Québec et qui se trouve dans une position minoritaire dans le reste du Canada, et il y a l'autre parti, le parti Conservateur, qui se trouve fort dans le Canada anglais et qui n'est presque pas représenté au Québec. Pensez-vous cela signifie?

M. BOURASSA: Eh bien, cela signifie d'abord, comme je l'ai dit, l'importance d'avoir un fédéralisme décentralisé au Canada. Mais pour ce qui a trait à l'isolement du Québec, je dois vous avouer que je dois rencontrer M. Davis la semaine prochaine; j'ai

discuté avec un autre premier ministre d'une province et je n'ai pas l'impression du tout, loin de là, que le Québec est isolé, au contraire. Ce que nous avons réussi à Halifax, j'ai bien l'impression que nous pourrions continuer à le faire au cours des prochains mois et des prochaines années.

M. COULTHARD: M. le premier ministre, j'ai l'impression que c'est M. Stanfield qui a démontré une volonté de « pea soup » envers les provinces, Québec comme les autres provinces; est ce que vous avez l'impression que vous pourriez travailler plus ment avec M. Stanfield comme chef du gouvernement fédéral, qu'avec M. Trudeau? Deuxièmement, si c'est vrai, est ce qu'il serait plus facile de travailler avec les autres provinces?

M. BOURASSA: Ce que vous me demandez de faire, c'est de prendre position après l'élection, alors que j'ai refusé de prendre position comme chef du gouvernement du Québec avant l'élection. Vous me demandez, disons préférer un parti à un autre dans les négociations avec un gouvernement fédéral. Ce que je vous dis, ce sont les électeurs canadiens dans leur ensemble qui élisent le gouvernement fédéral quel qu'il soit, conservateur ou libéral ou socialiste, les positions du gouvernement du Québec ne changent pas. Nous allons les défendre comme d'habitude, avec la même énergie et le maximum de lucidité.

M. COULTHARD: Est ce qu'il y aura des changements de positions entre vous et M. Davis?

M. BOURASSA: La rencontre doit avoir lieu vendredi prochain. Vous voulez dire des changements de positions à quel sujet?

M. COULTHARD: Sur l'ensemble des relations fédérales-provinciales ou fédérales québécoises.

M. BOURASSA: Comme je viens de vous le dire, les positions du Québec ne changent pas.

M. COULTHARD: Vous allez faire un tour d'horizon avec M. Davis. Quelle est votre position?

M. BOURASSA La dernière fois que nous nous sommes rencontrés, nous avons discuté des problèmes qui étaient communs comme je vous l'ai signalé tantôt, notamment sur les questions de partage fiscal, et j'ai l'intention de soulever, et je pense qu'il sera entièrement d'accord, et c'est pour lui également très clairement prioritaire; j'ai l'intention de soulever à nouveau cette question avec lui. Je pense que, disons la complétisation d'un gouvernement ou d'un fédéralisme décentralisé suppose un nouveau partage fiscal. C'est clair que le gouvernement fédéral a une responsabilité économique, mais nous avons nous aussi des responsabilités économiques, nous avons des responsabilités en matière sociale, en matière d'éducation, et nous devons avoir les revenus nécessaires pour les assumer.

M. PELLETIER: Je m'excuse, il y a évidemment pas mal de gens que je dois questions pouvaient s'enchaîner dans le même sens, je donnerais la parole tout de suite à M. Paul Longpré.

M. LONGPRE: Cela va dans le même sens, oui effectivement. M. Bourassa, vous avez quand même tiré, comme étant une des conclusions du scrutin fédéral, qu'il était évident qu'il y

avait reconnaître. Il y a MM. Paul Longpré, Michel Surprenant, Bernard Cleary. Si les des caractéristiques différentes entre les régions du Canada et le résultat de l'élection est un argument en faveur d'un fédéralisme décentralisé. C'est implicitement reconnaître, à ce moment-là, qu'il vous semble que le prochain gouvernement, qu'il soit libéral ou conservateur, jouera dans le sens d'un fédéralisme décentralisé. Autrement dit, je pose ma question: Avez-vous l'impression qu'à la suite de ce résultat d'élection vous aurez plus de possibilités et de facilités à obtenir ce fédéralisme décentralisé que vous revendiquez depuis deux ans avec des succès inégaux, selon les dossiers.

M. BOURASSA: Si le gouvernement fédéral actuel veut tirer des leçons du scrutin, j'ai tiré, pour ma part, trois leçons du scrutin, comme chef du gouvernement du Québec. C'est la preuve d'un fédéralisme, décentralisé, la priorité...des questions économiques pour les Canadiens et le fait que le Québec a toujours été, demeure et demeurera le point d'appui du Canada français.

Si le gouvernement fédéral, pour répondre à votre question sur un premier point, veut tirer des leçons de ce scrutin, je pense qu'il devra admettre qu'il est important, pour réduire les tensions, pour assurer la sécurité du régime, d'avoir recours ou de tenir compte davantage des besoins d'un fédéralisme décentralisé.

M. LONGPRE: Une sous-question alors. Quand vous dites assurer la stabilité du régime, parlez-vous du régime fédéral par opposition à un régime qui pourrait être séparatiste?

M. BOURASSA: Non, ce que je veux dire c'est que je ne crois pas que le régime fédéral soit le moins en danger. Je pense que l'immense majorité des Canadiens et la très grande majorité des Québécois croient encore en un régime fédéral et nous en avons eu la preuve à l'occasion du scrutin, au sein même du Québec où l'anti-campagne du Parti québécois, comme je l'ai dit à l'Assemblée nationale, a donné lieu à un fiasco monumental. Ils ont fait toutes sortes de recommandations sur l'annulation, sur l'abstention et on a vu les succès qu'ils ont obtenus. On doit constater que les partis qui, ont obtenu le plus de succès à l'intérieur du Québec sont le parti libéral et le parti crédit social qui étaient le plus nettement fédéralistes par leurs porte-parole au sein de la campagne électorale québécoise.

M. PELLETIER: Ce sera MM. Michel Surprenant et Bernard Cleary, dans l'ordre.

M. SURPRENANT: M. Bourassa, comment interprétez-vous le fait que le vote anglophone soit majoritairement conservateur et que le vote francophone soit majoritairement libéral?

M. BOURASSA: Je ne crois pas que le vote anglophone soit majoritairement conservateur. Il se divise entre le-Nouveau parti démocratique et le vote conservateur. Ils ont une majorité de 35 % mais disons qu'il y a à peu près 15 % qui vont au parti démocratique, il en reste à peu près 20 %.

M. SURPRENANT: Est-ce que vous accédez à la thèse de l'arrivée du Parti conservateur, la victoire, si on peut l'interpréter comme ça, du Parti conservateur, comme étant un refus du « french power » à Ottawa?

M. BOURASSA: J'ai répondu, je crois tantôt là-dessus. Il y a un très grand nombre de facteurs et que m'étant limité au Québec, il est difficile pour moi d'aller porter un jugement sur les causes qui ont pu inciter les électeurs des autres provinces, notamment de l'ouest à voter dans un sens ou dans un autre. Mais, il paraît quand même assez évident que les grandes priorités des Canadiens sont actuellement de nature économique. Je pense bien que si le chômage, au lieu d'être à 6 % ou 7 %, avait été de 3 % et que si le coût de la vie, au lieu d'être de 5 % ou 6 %, avait été de 21 %, je pense que le résultat électoral aurait pu être différent, quelles que soient les politiques linguistiques du gouvernement fédéral et là j'exprime une opinion, du début était basé un peu sur la bonne entente avec le gouvernement fédéral, C'est-à-dire avec le gouvernement libéral, étant donné aussi que les largesses du gouvernement de M. Trudeau ont reçu un non que l'on pourrait peut-être qualifier d'assez catégorique, de quelle façon est ce que vous voyez vos négociations avec le fédéral? Est-ce que pour vous cela ne durcira pas énormément parce que vous comptiez beaucoup sur le fait que les francophones à Ottawa comprendraient les problèmes et j'ai bien l'impression que même si le gouvernement de M. Trudeau reste au pouvoir comme il l'a annoncé ce soir, il ne pourra pas. M, Longpré, je me demande si j'ai répondu à votre question.

M. LONGPRE: Oui, vous y avez répondu, je vous remercie.

M. CLEARY: M. le être aussi large pour les demandes du Québec. Est-ce que cela ne vous place pas dans une situation quand même assez difficile? Québec n'a obtenu que sa part, il n'a pas obtenu de privilèges de la part du gouvernement de M. Trudeau. En tenant compte de notre taux de chômage, en tenant compte du rattrapage qu'il fallait faire, en tenant compte de notre revenu national, nous avons obtenu tout simplement ce qu'il était légitime d'obtenir pour nous comme l'une des régions du Canada.

M. SMITH: À la conférence interprovinciale d'Halifax en août dernier, les provinces ont réclamé unanimement une consultation nationale au sujet du problème du chômage de façon à mettre en place un programme complet pour l'hiver prochain. Cette consultation, semble-t-il n'a pas eu lieu à cause de la campagne électorale qui avait cours. Maintenant, on se retrouve devant la, situation politique que l'on connaît au niveau national. Cette consultation-là ne devient-elle pas indispensable? De quelle façon travaillez-vous certaines consultations pour faire face au problème immédiat du chômage au cours de l'hiver prochain? Est-ce que vous vous êtes entretenu de ce problème-là avec M. Trudeau depuis lundi dernier?

M. BOURASSA: Pas de cette question en particulier.

M. BOURASSA: Il va certainement falloir maintenant que M. Trudeau a décidé de rester au pouvoir, c'est une des questions qui me paraissent les plus importantes.

M. SMITH: Est-ce que le Québec a un programme particulier à proposer dès maintenant?

M. BOURASSA: Le Québec a un programme permanent de lutte contre le chômage. D'ailleurs, je pourrais vous citer toute une série de chiffres sur la hausse des investissements publics dans notre budget. Il est évident que nous avons une lutte permanente contre le chômage.

M. SMITH: Dans ce même optique de consultation, mardi dernier, M. Stanfield a en quelque sorte proposé une conférence sur les priorités des provinces. Est-ce que vous êtes d'accord avec une telle proposition? Même si c'est M. Trudeau qui est en place

M. BOURASSA: Je tiens à dire que le Québec, quand même, depuis que nous sommes au pouvoir. Peut-être qu'il ne l'obtenait pas auparavant, mais le

M. SMITH: Et en ce qui concerne les autres parties de ma question? présentement, est ce que vous croyez que ça devrait avoir lieu d'ici la fin de l'année?

M. BOURASSA: Je n'ai pas pris connaissance de cette proposition de M. Stanfield, je ne voudrais pas la commenter. Une conférence sur les priorités des provinces, à première vue, je ne sais pas si M. Stanfield s'est limité à cette proposition-là. Il resterait à avoir quels résultats concrets une telle conférence peut donner.

M. POITIER: M. Bourassa, encore sur la question du fédéralisme décentralisé et les négociations avec Ottawa, dans une optique plus générale, pensez-vous qu'il serait plus facile ou plus difficile d'avoir affaire avec un gouvernement minoritaire au lieu d'un gouvernement majoritaire?

M. BOURASSA: Nous allons voir ça dans les prochains mois.

M. CLEARY: Est-ce que vous l'avez souhaité à un moment donné?

M. BOURASSA: Je n'ai jamais souhaité un gouvernement minoritaire, tout ce que j'ai dit et je ne vous blâme pas, je n'ai jamais blâmé les journalistes et je ne suis pas pour commencer à le faire aujourd'hui, j'ai dit à une occasion qu'il fallait attendre le résultat d'élections qui pouvaient donner toutes sortes de résultats, minoritaire ou majoritaire. De là, on a conclu que je souhaitais un gouvernement minoritaire mais je n'ai jamais souhaité un gouvernement minoritaire.

M. COULOMBE: Mais vous qui n'étiez pas directement impliqué...

M. LQNGPRE: La parole est à M. d'Anjou, C. Clément.

M. COULOMBE: Ah bon! D'accord.

M. D'ANJOU: M. Bourassa, alors qu'il était au pouvoir, M. Trudeau a, à maintes soumissions à un référendum. Est-ce que vous croyez, à la lumière du scrutin actuel, à la lumière de la dernière élection, qu'un référendum canadien statut du Québec?

M. BOURASSA: Je ne vois pas la nécessité de tenir un référendum. Dans toute cette question des référendums, il faut quand même tenir compte des types de questions qui seraient posées aux Québécois ou aux Canadiens. Juste l'entente sur le type de questions, ça pourrait causer plusieurs problèmes. À part ça, il y a la permanence des résultats d'un référendum si je peux employer cette expression. On peut avoir un référendum telle année et au bout de deux ans, on peut sentir le besoin d'en tenir un autre. On ne peut jamais considérer le résultat d'un référendum comme définitif. Troisièmement, il y a les votes qui peuvent être

donnés au référendum, et qui ne sont pas reliés aux questions. On peut prendre le dernier référendum du général De Gaulle. Je ne pense pas que les Français aient tous voté sur la question des caractéristiques des régions de la France. Je pense que c'était plutôt sur l'ensemble de la politique du général De Gaulle, dans plusieurs cas, du moins, encore là c'est assez difficile de porter des jugements définitifs, mais tous les commentateurs en ont conclu que le référendum, à ce moment-là, était plus pour ou contre De Gaulle, du moins dans certains milieux, plutôt que pour ou contre certaines caractéristiques des régions françaises. Quand on prend une décision pour faire un référendum, je pense qu'il faut tenir compte de ces caractéristiques-là.

M. HILL: À la suite de la baisse du support accordé à M. Trudeau, en dehors de la province, est ce que vous voyez votre rôle personnel changé? Est-ce que vous voyez plus le vrai représentant des francophones au Canada, plutôt que M. Trudeau?

M. BOURASSA: J'ai toujours dit que le gouvernement du Québec était le seul gouvernement francophone en Amérique du Nord, en raison de la permanence de nos institutions qui veut qu'une nette majorité francophone au Québec...

M. HILL: Est-ce que vous pensez que les résultats ont accentué le fait que le chef du gouvernement du Québec est plus représentatif du Québec?

M. BOURASSA: Ils ont pu l'accentuer en apparence, mais pas en fait. Je pense qu'en fait cela a toujours été évident que le chef du gouvernement québécois ou que le premier ministre du Québec est le premier représentant des francophones au Québec, ou le seul chef d'un gouvernement francophone, puisque nous avons une majorité francophone, alors qu'à Ottawa nous sommes une minorité francophone. Donc, en fait, il n'y a pas de changement. C'est peut-être davantage mis en relief par le résultat de la dernière élection.

M. PELLETIER: Une dernière question, pour permettre les entrevues à la radio, qui ont des « dead line ». M. Clément Coulombe.

M. COULOMBE: Comme vous disiez que vous ne vouliez pas vous impliquer directement dans la campagne électorale...

M. BOURASSA: Est ce que j'ai bien fait?

M. COULOMBE: Ce n'est pas à moi de juger, M. le Premier ministre. Sauf que nous nous demandons pourquoi avoir gardé le silence si longtemps, étant donné que vous ne vouliez pas vous impliquer, vous allez me répondre, évidemment: J'attendais les résultats officiels. Mais, même là, à l'heure actuelle, les résultats ne sont pas encore officiels comme tels. Donc, à ce moment-là, tout le monde se pose la question: Pourquoi un si long silence, alors qu'au niveau provincial, tous les partis d'opposition ont fait connaître leur point de vue et leurs conclusions?

M. BOURASSA: C'est à moi à décider quand parler. Quand on a la responsabilité du gouvernement, surtout dans une période comme la nôtre, il est important de considérer les gestes que nous posons. Vous savez comme moi que des affirmations du chef du gouvernement du Québec peuvent avoir, normalement, plus d'impact que des affirmations

du chef d'Unité-Québec ou de M. René Lévesque, qui vient de perdre son dépôt dans Duplessis, ou encore du chef du Crédit social. La responsabilité du chef du gouvernement du Québec est évidemment beaucoup plus importante que celle des chefs d'opposition qui sont venus dire qu'à tous les quatre ans, il y avait une élection et que le peuple était souverain. J'aurais pu vous faire des déclarations sans signification réelle pour vous amuser mais je pense que vous êtes plus responsables que cela.

M. Mc PHERSON: Est-ce à dire que vous aviez plus à perdre que les chefs des partis d'opposition?

M. BOURASSA: Non, pas question d'avoir plus à perdre. On ne savait pas. Si cela avait été un résultat contraire, c'était une différente situation que M. Trudeau restant au pouvoir. Alors, je pense qu'il était normal que j'attende. Cela fait quand même 48 heures et rien n'a cassé durant ces 48 heures. Il était normal que j'attende que la décision soit prise de manière à pouvoir la commenter avec moins d'incertitude. Je voulais éliminer un élément d'incertitude qui n'existe pas actuellement.

M. MC PHERSON: Mais je pensais plutôt à la campagne elle-même.

M. BOURASSA: Ah oui, de ne pas me prononcer, de ne pas participer, quoi. Mais cela rentre un peu dans la même ligne de pensée. C'est que quand même on voudrait dire que le Québec est une province comme les autres, à chaque occasion, on se rend compte que ce n'est pas le cas et que, comme on a à négocier et que, pour nous, ces négociations sont très importantes, comme on a à négocier avec le gouvernement fédéral, j'ai suivi une tradition fort défendable de ne pas me mêler d'une campagne électorale parce que j'avais à négocier avec le gouvernement qui aurait pu être conservateur ou libéral. Donc, je ne vois pas en quoi j'aurais eu des avantages à prendre parti durant la campagne électorale. Et je parle d'avantages en tant que représentant de tous les Québécois comme chef du gouvernement québécois. Et deuxièmement, j'ai assez de problèmes administratifs et assez de travail ici au Québec sans me mêler directement de la campagne électorale.

M. Mc PHERSON: Vous avez parlé de..

M. LONGPRE: C'est fini. Je regrette. Il y a des « dead line » également, à la radio qu'il faut respecter. Si vous voulez passer des entrevues en langue anglaise, ensuite, vous pourrez faire des entrevues en langue française si le premier ministre le permet.